

PART-M MAINTIEN DE LA NAVIGABILITE

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- > Maîtriser les exigences des réglementations PART-M, en comprendre les points clefs;
- > Comprendre la structure de la réglementation et savoir trouver les informations pertinentes;
- > Connaître les modalités d'application et de contrôle de conformité du PART-M;
- > Comprendre les conditions de délivrance et renouvellement des différents certificats.

CONTENU DE LA FORMATION

- 1. Contexte : la réglementation PART-M dans le référentiel européen**
 - > Origine et objectifs.
- 2. Principes fondamentaux et points clefs du PART-M**
 - > Grand principes;
 - > Mise en avant des points critiques;
- 3. Structure du PART-M et de la documentation associée**
- 4. Points clefs du PART-M**
 - > Certificat de remise en service (APRS);
 - > Certificat de d'Examen de la Navigabilité (CEN): délivrance et renouvellement.
- 5. Processus d'agrément PART-M**
 - > Dépôt et instruction de la demande d'agrément;
 - > Extension/modification du domaine d'agrément;
 - > Processus de surveillance de l'agrément.

DUREE

2 jours (14h)

PUBLIC CONCERNE

- Personnels devant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique relative au maintien de la navigabilité
- Personnels techniques des autorités de l'aviation civile

PRE-REQUIS

Connaissances générales du secteur aéronautique et de la réglementation associée

www.cmaciv.ci
information@cmaciv.ci
+225 87 11 74 69

